

RAPPORT MORAL 2019

Mesdames, Messieurs,

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 et de la crise sanitaire que le pays traverse depuis près de six mois et qui nous a tous fortement éprouvés, le Conseil d'administration a décidé de tenir cette Assemblée Générale Ordinaire à « huit clos » afin de répondre aux exigences du gouvernement afin d'éviter la propagation de ce virus.

À ce sujet, je tiens d'ailleurs tout particulièrement à remercier l'ensemble du personnel de l'association, tous très mobilisés durant le pic de l'épidémie pour maintenir le lavage du linge des Ehpad avec lesquels nous travaillons depuis plusieurs années et dans la fabrication des masques pour les habitants de la ville.

L'Assemblée générale annuelle est bien sûre une obligation statutaire, mais c'est aussi l'occasion de nous retrouver pour faire le point sur la politique de l'association, les activités de l'année précédente et de définir les orientations pour l'avenir. Hors cette année, cette rencontre ne pourra se faire dans les conditions habituelles pour les raisons, j'en suis sûr que vous connaissez et que vous comprendrez.

Le Conseil d'Administration que je représente, définit la politique de l'association. Il est composé actuellement de 8 membres dont 4 sont sortants cette année et qui posent leur candidature pour leur réélection. Un bureau, élu en son sein, prépare les travaux du Conseil d'Administration et travaille en relation étroite collaboration avec la Direction et les salariés permanents pour prendre des décisions urgentes.

À sa création en 1988, l'Association Cité Liberté avait pour objectif de répondre à la demande de certains habitants dans la mise en place d'animations pour les enfants (C.L.S.H,

mini-camps, aide aux devoirs...) pour les adultes (couture, cuisine, sorties familiales, ...) et de services à destination des habitants du quartier « Cité Liberté » avec la création d'une laverie.

Au fil du temps, sous les différentes présidences, l'association a étendu ses activités sur tout le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque avec la création d'un Atelier Chantier d'Insertion en 2005.

Depuis 2017, l'ACL PROXI POL a intégré des nouveaux locaux qui a permis de développer ses activités relevant de l'Atelier Chantier d'Insertion et compte, en 2019, 674 familles adhérentes.

En 2019, le conseil d'administration a réfléchi sur l'arrêt du vestiaire social qui ne correspondait plus aux besoins des adhérents se traduisant par la baisse des ventes depuis les deux dernières années et des activités d'insertion sociale en direction des habitants subissant des baisses de financement malgré une fréquentation croissante des adhérents.

Nos actions d'insertion sociale ont été reprises en janvier 2020 par l'association Villenvie dont c'est le cœur de métier et nous nous consacrons dorénavant à l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi dans le cadre de notre Atelier Chantier d'Insertion en tant qu'acteur légitime de l'Économie Sociale et Solidaire, dans la mise en place de permanences de Médiation à l'Emploi auprès des habitants et de cours d'alphabétisation auprès des personnes ne maîtrisant pas ou peu la langue française.

Dans le cadre de l'Atelier Chantier d'Insertion, on note que de plus en plus de salariés terminant leur Contrat à Durée Déterminée d'Insertion trouvent une situation favorable

dans leur cursus d'emploi et de formation. C'est pour nous un gage de réussite qui nous encourage à poursuivre nos efforts de suivi envers les personnes en situation difficile.

Les membres de l'association cherchent toujours à innover pour offrir un panel de services plus adéquats et des produits de qualité pour assurer la pérennité de l'association en augmentant la vente de produits ou des services auprès des adhérents et en se reposant sur le dialogue constant entre tous les acteurs tant au sein de l'association (personnel, bénévoles, membres du CA, adhérents et usagers) que de l'extérieur (mairie, partenaires financiers et sociaux...).

En 2019, a été aussi l'occasion de réfléchir sur l'image de l'association en termes de communication en travaillant sur un nouveau logo plus dynamique plus représentatif de notre état d'esprit. Notre plaquette d'information, notre vitrine et notre site internet ont également été modifiés en ce sens.

Je remercie nos bénévoles, nos partenaires et nos financeurs ainsi que tous les membres du conseil d'administration qui œuvrent bénévolement tout au long de l'année à la gestion de l'association et au développement des projets en lien avec l'équipe permanente et les salariés.

Dans ces moments exceptionnels impliquant ces mesures exceptionnelles, je vous invite à répondre aux questionnaires ci-joint et de nous le retourner par courrier ou par mail afin de valider les différents rapports mise en ligne sur notre site internet avant le 22 octobre 2020.

Je vous en remercie grandement, en espérant vous rencontrer pour notre prochaine assemblée générale, qui aura lieu en 2021, dans les conditions habituelles.